

### Votre login APB : qu'est-ce que c'est ?

Composé de votre adresse mail et d'un mot de passe que vous choisissez vous-même, votre login APB constitue une clé personnelle unique qui vous donne accès à la partie sécurisée du site [www.apb.be](http://www.apb.be) [MyAPB].

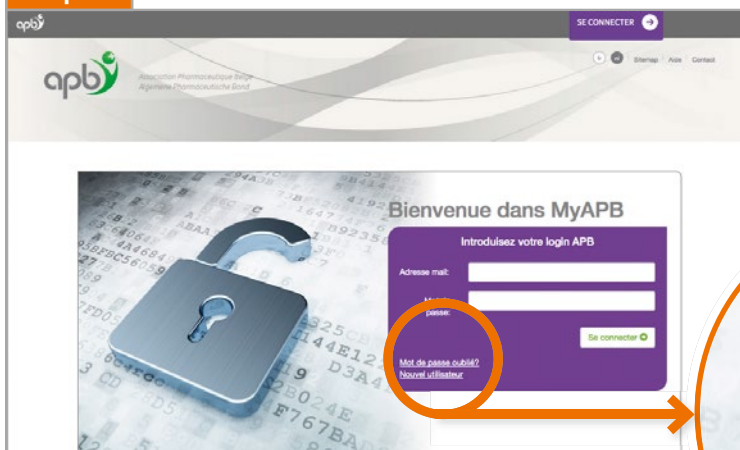
### Comment créer un login APB ?

Rendez-vous directement sur la page d'accueil de [www.apb.be](http://www.apb.be), puis cliquez, dans le coin supérieur droit de votre écran, sur « SE CONNECTER ». Une nouvelle page, « Bienvenue dans MyAPB », s'affiche. Sur cette page, cliquez sur « Nouvel utilisateur ».

#### Étape 1



#### Étape 2



Mot de passe oublié ?

1

Nouvel utilisateur



#### Étape 3

Sur la nouvelle page web qui s'affiche, créez d'abord votre login APB (indiquez votre adresse mail + choisissez un mot de passe sûr). Complétez ensuite vos données personnelles ; indiquez votre secteur d'activité ; puis finalisez votre demande. Un résumé de vos données vous est alors proposé. Vous avez ainsi la possibilité d'apporter encore des modifications éventuelles. Si toutes vos données sont correctes, cliquez sur « Envoyer ma demande d'inscription ».

Après l'envoi de votre demande, vous recevrez à l'adresse e-mail que vous aurez utilisée pour créer votre login APB un e-mail de l'APB contenant un lien de confirmation. En cliquant sur ce lien, votre demande sera transmise à notre Service Membres, qui la traitera pendant les heures de bureau, endéans les 2 à 3 jours ouvrables. Dès que votre demande aura été traitée, vous recevrez par mail une confirmation de l'activation de votre login APB.

## Questions fréquentes :

**1 Que dois-je faire si j'ai oublié mon mot de passe ?**

L'APB n'enregistre pas votre mot de passe et ne peut donc pas vous le rappeler. Si vous avez oublié votre mot de passe, vous devez en demander un nouveau en cliquant, dans la page de bienvenue, sur « Mot de passe oublié? ». Vous ne devez pas créer de nouveau login APB.

**2 J'ai une nouvelle adresse e-mail et je souhaite dorénavant l'utiliser pour mon login APB.**

Vous devez d'abord vous connecter avec votre login APB actuel (votre adresse mail utilisée lors de la création de votre login APB + votre mot de passe). Dans « Mon profil », vous pouvez changer votre adresse e-mail. Vous n'êtes pas obligé(e) de modifier votre mot de passe. Après avoir cliqué sur « Sauvegarder », vous recevrez un e-mail contenant un lien de confirmation. En cliquant sur ce lien, vous confirmez votre changement de login. Ce changement sera alors traité par notre Service Membres, qui vous enverra un nouveau mail de confirmation. Tant que vous n'aurez pas reçu celui-ci, vous devez continuer à vous connecter avec votre ancien login (et donc votre ancienne adresse e-mail).

**3 En tant que titulaire-propriétaire, puis-je partager mon login APB avec mes collaborateurs ?**

Nous vous le déconseillons vivement ! C'est évidemment très facile de créer un login APB avec une adresse e-mail générique de votre pharmacie (p. ex. info@pharmaciedupont.be), puis de le partager avec tous vos collaborateurs. Mais c'est aussi très risqué, car un login générique n'est vraiment pas sûr. Mieux vaut donc éviter une telle solution de facilité !

Chaque collaborateur de la pharmacie peut créer son propre login et, en tant que titulaire et/ou propriétaire, vous pouvez gérer et moduler les accès de chaque collaborateur à nos différentes applications web accessibles via MyAPB (en fonction de leurs responsabilités au sein de votre pharmacie). Vous pouvez faire ceci par le biais de *Ma Pharmacie* ou *Mes pharmacies* (voir fiche d'information [Ma Pharmacie](#)).

**!!** Votre login APB est une clé d'accès personnelle et unique. En ne partageant pas votre login, vous pouvez notamment éviter de perdre l'accès à votre profil (si un autre utilisateur modifie par exemple le mot de passe utilisé pour votre login APB, vous risquez de ne plus pouvoir employer celui-ci).

**4 Je vais travailler en tant qu'adjoint dans une autre pharmacie, dois-je demander un nouveau login APB ?**

Non, votre login APB est une clé personnelle. Quand vous allez travailler dans une autre pharmacie, vos données de login uniques restent valables. Nous vous conseillons donc d'utiliser toujours une adresse e-mail personnelle pour votre login APB. Vos droits d'utilisation et vos accès sont liés au profil de la (des) pharmacie(s) où vous travaillez. Veuillez donc à nous informer de tout changement d'emploi éventuel via votre profil personnel sur MyAPB (voir fiche d'information [Mon Profil](#)).

**5 Lorsque j'ai voulu créer mon login APB, un message « Le login n'est pas disponible » s'est affiché.**

Ce message s'affiche parce que, soit :

- Vous, ou une autre personne, avez déjà créé un login APB utilisant l'adresse e-mail saisie. Pour pouvoir utiliser ce login APB, vous devez combiner votre adresse e-mail avec le mot de passe que vous avez choisi.  
*Vous avez oublié ce mot de passe ? Voir question 1. 1*
- Vous avez déjà demandé, très récemment, un login APB à nos services. Votre boîte mail contient sans doute un mail de l'APB avec un lien pour confirmer votre demande d'inscription (vérifiez aussi vos mails indésirables). Attention, vous devez cliquer sur le lien de confirmation endéans les 7 jours afin que nous puissions traiter votre demande.
- Une autre personne utilise votre login APB.

**Quand devez-vous contacter le Service Membres ?**

- L'adresse e-mail que vous utilisiez n'est plus disponible car votre compte e-mail a été clôturé ou parce que vous venez de terminer vos études (fermeture d'un compte étudiant).
- Vous pensez que quelqu'un d'autre utilise votre login APB.

 02/285.42.17  [servicemembres@apb.be](mailto:servicemembres@apb.be)

